

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances,
et de la relance

N° 2020/501

A R R Ê T É

établissant la liste d'aptitude à l'emploi d'ingénieur des mines

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

- VU le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines ;
- VU l'arrêté du 21 juillet 2009 fixant les modalités de la sélection professionnelle précédant l'inscription des ingénieurs divisionnaires de l'industrie et des mines sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs des mines ;
- VU la liste établie le 10 novembre 2020 par le jury de sélection professionnelle ;
- VU l'avis de la commission administrative paritaire du corps des ingénieurs des mines en date du 8 décembre 2020 ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La liste d'aptitude à l'emploi d'ingénieur des mines est dressée comme suit au titre de l'année 2020 :

- M. Guillaume BAILLY
- Mme Fabienne FOURNIER-BERAUD

Article 2 : Le chef du service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 décembre 2020

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation

Le chef du service du conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies



Godefroy BEAUVALLET